

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 27

Artikel: Sonnette de nuit
Autor: Bicheler, Eléonore
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôtelier retiré des affaires.

Se reconnaît à sa belle prestance et à un degré convenable d'obésité presque nécessaire à faire valoir le piqué neuf immaculé d'un gilet blanc de la dernière coupe. Au reste, jamais bon hôtelier ne fut maigre, ce serait une mauvaise note pour son chef de cuisine.

Retiré des affaires, il se promène beaucoup, parce qu'il s'ennuie.

Il s'ennuie, ce qui signifie qu'il a la nostalgie du bureau aux larges panneaux vitrés, derrière lesquels il a vu pendant quinze années défiler tous les échantillons possibles de l'humanité, depuis le serviteur à peau noire du potentat asiatique jusqu'à celui-ci ; depuis les faux marquis aux marquis authentiques ; depuis les dignitaires de l'église jusqu'au grec effronté tricheur au jeu, sans parler des couples interlopes, maudite ivraie parmi le bon grain, et qu'on se hâtait d'expulser pour sauvegarder la réputation inattaquable de l'hôtel. Il a aussi la nostalgie de ces émotions quotidiennes, charmantes et jamais émoussées, des arrivées de l'omnibus, bondé de voyageurs, deux fois par jour. La nostalgie du commandement et aussi, même, celle de ces sévères exécutions d'un subordonné pris en faute, car tout cela c'était la vie, l'intérêt de la vie, le travail facile et qui rapportait beaucoup.

Maintenant, rien d'autre à faire qu'à tuer le temps, et deux ou trois sorties par jour, une partie de billard et une partie prolongée de cartes n'y suffisent pas. Les livres, ils l'ennuient, à moins qu'ils ne soient genre Zola renforcé. Les musées, les œuvres d'art?... A quoi bon... Les concerts?... Assommants... Le théâtre?... C'est usé, et d'ailleurs il n'y a qu'à Paris où l'on sache réellement faire rire.

Mais il y a les voyages en famille, les saisons de bains dans les endroits à la mode. Oui, si un ennemi malin et intime ne le suivait pas partout, cet imbécile de baillement, qui le prend en face du plus beau paysage alpestre ou devant le plus imposant effet de mer. Ce déficit d'émotions et d'enthousiasme devrait l'engager à tenter les opérations de bourse. Trop sage et trop prudent pour cela, il ne s'est jamais lancé que dans des entreprises hôtelières alpestres, d'un rendement superbement assuré.

Fait partie d'un club d'hôteliers où l'on discute les prix du filet de bœuf, de la truite saumonée, des vins étrangers, voire même de la bougie. — Est abonné à la *Revue des Deux-Mondes*, et oublie de couper les feuillets des livraisons accumulées sur la table de son salon.

Sa femme porte beaucoup de bijoux, toujours dans le style du jour ; son fils, qui suit des cours à l'école de commerce, suivra la même carrière que lui, et sa fille n'épousera qu'un hôtelier en belle situation et qui soit polyglotte comme elle.

S'ennuie... s'ennuie toujours.... s'ennuiera encore, car en dehors de lui, comme en dedans, rien n'est suffisant à combler le vide qu'il ressent. M^{me} L. D.

La poésie en cheveux blancs.

Que dites-vous de ces quelques strophes ? L'auteur ? — Ernest Legouvé, le doyen de l'Académie française, un homme toujours jeune, malgré ses quatre-vingt-quinze ans. Ces vers sont intitulés « MON RÊVE ».

— Si je travaille ? Oh ! certe, et beaucoup ! — Mais à Un désir singulier m'a passé par la tête : [quoi ! Ressembler au portrait que l'on se fait de moi ! Mais comment me donner les vertus qu'on me prête ? Passionné ! Mobile ! Entraîné, Dieu sait où, Par le premier objet qui m'arrête au passage, Je rougis en pensant que l'on m'appelle un sage. Mon unique sagesse est de me savoir fou.

C'est à l'illusion d'amitiés anciennes

Que je dois ce surnom. L'expliquer est aisé : J'adore ces vertus qui ne sont pas les miennes, Et comme je les vante, on croit que je les ai.

Rien ne me plaît autant qu'une pièce bien faite, J'aborde un dernier acte, et cet acte est le mien ! Le temps marche et je puis, sans être grand prophète, Prédire que déjà mon dénouement s'apprête. Il faut absolument que je finisse bien.

Quoi qu'il puisse advenir, ne s'abatte de rien ! S'affaiblir sans faiblir, décliner sans se plaindre, Toujours l'esprit serein, l'âme calme, et s'éteindre En laissant sa mémoire en exemple après soi. Voilà ce que je révèle... O Dieu bon, aidez-moi !...

Comme au collège.

Il y a une quinzaine de jours environ, un certain nombre d'anciens élèves du Collège cantonal, tous de la même volée, s'étaient donné rendez-vous à Baumaroche, sur Vevey.

Il fait bon, au milieu des tracas actuels de l'existence, se retrouver, de temps en temps, entre vieux camarades, pour le seul plaisir de revivre quelques instants, par l'échange des souvenirs, les belles années de la jeunesse.

C'est justement, à l'occasion de cette réunion, qu'a pris naissance l'idée de fonder, à l'exemple de ce qu'a fait l'Ecole industrielle cantonale, une *Association des anciens élèves du Collège cantonal*. M. Chaubert-Félix, à Lausanne, a été chargé de recevoir les inscriptions. Cette initiative ne dit-elle pas éloquemment la complète réussite de la petite réunion de Baumaroche. Non seulement, les participants ont espéré, par là, préparer et assurer le retour de semblables réunions, mais ils veulent y associer, désormais, tous ceux qui ont marché sous le vénérable drapeau de notre vieux Collège.

A Baumaroche, entre la poire et le fromage, M. W. Robert, de Jongny, a évoqué quelques souvenirs. Ils intéresseront, sans doute, nombre d'anciens soldats de feu le corps des cadets de Lausanne.

— 1874 —

Parmi les oisillons qui ont fait partie de notre volée, plusieurs se sont signalés, même dans la voie des armes. On sait qu'actuellement, à côté du chef du département de Justice et Police du canton de Vaud si beau, nous possédons dans ce domaine plusieurs hautes nuances : majors, capitaines, etc.

Nous ne parlerons pas ici de toute la petite bière. Nous voulons seulement évoquer la mémoire (puisque les cadets lausannois ne sont plus) de la 4^e section d'infanterie.

M. G. de Palézieux, actuellement banquier à Vevey, était le chef de cette section, ayant pour seuls cadres le sergent *Edouard Payod*, de 1^{re} classe, maintenant directeur du Collège cantonal, à Lausanne, et le caporal *Paul Creux* (1^{re} classe) de la Bourdonnette, plus tard *capitaine des cadets lausannois*.

Les soldats proprement dits étaient au nombre de vingt-deux. Ils étaient les plus petits de la compagnie formée par le Collège. L'Ecole industrielle, plus nombreuse (ancienne Ecole moyenne) en fournissait deux autres compagnies, composant ensemble le bataillon des cadets.

Sur une des listes du fourrier dite « liste de cachot », on pourra constater, à côté de tel ou tel nom, la remarque au crayon : *2 heures, 1 heure*, mais pour ne faire de tort à personne, nous n'insisterons pas plus qu'il ne faut sur cette rubrique. Il y a eu de tout temps des tapageurs, surtout parmi les colégiens, et tel sévère professeur actuel ne serait pas ravi si on l'accusait d'en avoir, dans sa jeunesse, usé et même abusé avec le clou.

Un autre oisillon — sans être un merle blanc — montra dès l'abord les plus belles espérances au point de vue des armes. En 1874, soit en 3^e classe, il fut nommé *caporal* et aurait peut-être eu de l'avancement si on ne lui avait « coupé les ailes ». Il garde encore, comme une relique précieuse, son *brevet de caporal de cadets*, imprimé par la *maison Spengler*, à Lausanne.

Dans un beau cadre de feuilles et de fleurs de liseron, on voit, en tête, un cadet lausannois en

grande tenue, sans le sac. (Il n'y en avait point alors, pas plus que de tentes, qui n'ont apparu que beaucoup plus tard.) Avec les guêtres à l'ordonnance, il avait le petit doigt de la main droite sur la couture du pantalon, et tenait, de l'autre, le vieux drapeau de route du Collège. A gauche du cadet, se trouve un canon, l'écouvillon en l'air ; à droite, des faisceaux avec trompettes et tambours ; enfin, au fond, des piles de boulets. Au dessous, on lit, en grandes lettres : « La Commission du Corps des cadets de Lausanne, vu les présentations faites par MM. les Instruteurs, et en vertu de l'article 9 du règlement pour le Corps des cadets, du 15 mai 1874, nomme... etc., etc. ».

Lausanne, le 30 mai 1874.

EUG. AUNANT, *instruteur en chef*.

THÉLIN, *directeur*. S. CUENOD, *directeur*.

Tel était ce diplôme, que nous avons déniché, il y a quelque temps, et qui fit, jadis, notre bonheur. Est-ce seulement vaine gloire ou sentiment d'orgueil déplacé ? Avouons que, dernièrement, en le retrouvant sous de vieux papiers, il nous a fait un vrai plaisir.

On rajeunit aux souvenirs d'enfance.

Comme on renait au souffle du printemps.

Jongny, juin 1902.

W. R.

Sonnette de nuit.

M. Baret, pharmacien à..., mettons à Cavert, si vous le voulez, est un homme que les préoccupations matérielles n'absorbent pas entièrement. Il a, lui aussi, son idéal. Botaniste enthousiaste, il s'extasia devant quelque petite plante dont il a été le premier à découvrir une variété, et, dans ces occasions, sa joie se manifeste par des frémissements du nez qui font danser ses lunettes de la façon la plus divertissante. Alpiniste aussi, résistant à la fatigue, plein de sang-froid devant le danger et faisant honneur aux vivres. Ces qualités lui ont valu d'être nommé secrétaire-caissier du club des Chamois.

Or dernièrement, un avis inséré dans les journaux de Cavert, priait les Chamois désireux de participer le dimanche suivant à la course officielle du club de se faire inscrire auprès de M. Baret.

Pour l'éclaircissement de ce qui va suivre, je dois vous dire qu'il existait entre M. Baret et le chef de la police centrale, également membre des Chamois, une de ces amosités d'autant plus féroces que rien ne les explique.

M. Baret, quoique habitant le troisième étage, méticuleux dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, remplissait lui-même le service de nuit. M. Baret, en homme dont la sagesse consiste à craindre les malandrins, avait fait pratiquer à la porte de la pharmacie un guichet qui se levait et s'abaissait, comme un couteau de guillotine, et à travers lequel il parlementait avec ses clients nocturnes, avant de leur permettre l'entrée du sanctuaire.

Pendant la nuit, la sonnette de la pharmacie se met en branle, furieusement, impérieusement M. Baret descend en hâte, lève la trappe : « Qu'y a-t-il pour votre service ? » Sa stupéfaction fut grande en voyant passer à travers le guichet la tête du chef de la Centrale qui lui dit en ricanant : « Oh, pas grand chose ; je voulais seulement vous prévenir que je ne participerai pas à la course de dimanche prochain. » L'apothicaire laisse tomber le guichet et retourne se coucher avec toute la tranquillité d'âme du devoir accompli.

Et voilà notre policier pris, la tête dans le local, le reste du corps à la rue, incapable de faire un mouvement. Dans sa longue attente, il entendit un murmure de voix, puis il se sentit alléger par une main discrète, de son portemonnaie, de sa montre, et, chose plus grave, de son carnet de notes (pensez donc, des notes de police !) Au petit jour, les premières dévances qu'il s'ouvrent, les premiers chars de lai-

tier qui arrivent en ville avertissent le sergent de ville de service, jus'qu'alors béatement adossé à une porte, que le moment de reprendre sa ronde est venu. Je renonce à vous dépeindre l'étonnement de cet homme lorsqu'il vit, sortant de la pharmacie et à reculons, un frac et un pantalon noir (le chef de la Centrale rentrait de soirée). « Ce que vous faites-là? Sortez et plus vite que ça! » Pas de réponse.

Un voleur en habit de soirée doit appartenir à l'espèce la plus dangereuse. Aussi l'agent s'empressa-t-il de requérir l'aide du boulanger et du gargotier, déjà levés, les priant de rester en faction jusqu'à ce qu'il amenât du renfort. La patrouille arrive et reste perplexe. Décidément un voleur en frac, ça demande des précautions. Après conciliabule, les agents décident d'aller chercher le commissaire. Le commissaire fait procéder par ses hommes à la délivrance du prisonnier. Lorsque l'homme fut tout à fait dans la rue et que les agents de la loi reconnuent leur chef, une pâleur mortelle se répandit sur leurs visages. Il se fit d'abord un grand silence, auquel succédèrent de plates excuses, tandis que du troisième étage, M. Baret criait d'une voix goguenarde: « Monsieur le chef de la Centrale, vous voudrez bien faire dresser procès-verbal contre les perturbateurs du repos nocturne des honnêtes gens. »

ELEONORE BICHELER.

La sepa dé tzaté (la soupe du château).

(Patois des montagnes d'Ollon)

On dzor dè Dzonnoz, Dzan-Pierre éta, avoué son tzin Fino, à la tzathlé entré la Cousse et Bernoud. Ne s'éta pas rapéla que l'éta on dzor de repou complet.

Bon! vetinté qu'on gabelou arrevé; dézarmé le tzathieu et l'impatiété tanquie ein Tsesiré pour s'assuré que l'a bin le véritablé nom.

Dzan-Pierre a ita condana à oitanta francs d'ameinda et treinta dzor dè gabioula, qui n'a fallu pa i tzaté, ein Allio.

Quan l'a zu fini son tein, na demeindze i zeinveron dè midzo, e l'arrevé ein Tzesire, ver la villhe cabartierre, et la dit:

— Se te p'hlé, ma poua Henriette, ballhemé na gotaz de sepa dè dzéin!

Aô camp dè Bire.

On gaillà dè pè Velà-lö-Terriao, qu'avai été recrutà dein lo trein, passavé se n'écoula à Bire, y'a dza on part d'ans.

On delon, la vépra, que l'avai on bocón quartetta pè la cantina avoué on part d'autro dévant lo rappet dè duè z'haòrès, noutron coo en avai 'na bombardàie dâo tonaire, kâ fasai 'na raveu dâi cinq ceints diabblio ci dzo quie et lo vin l'âi avai bailli lo tor à cein que paret, se bin que quand l'a failli montâ la cavala, ma fai, motta! ne poai pas ietz amont!

Coudessai prâo s'eimbriyi po s'aguelhi su la Bronna, mâ bernique! brelantsivè dè ti lè côtés et manquavè dè sè rebattâ perquie bas à totès lè z'eimbriyâtès. Se l'avai pi ouzâ criâ on camarado po lo cottâ amont du pè derrai, l'arâi onco pu sè cambeyonâ dessus tant bin que mau, mâ, yavai dâi z'officiers perquie et se l'aviont vu lo commerço, l'ariont tot lo drai menâ ao cliou.

Noutron coo, que ne volliai pas po ti lè diabblio allâ à l'hostiau, ruminavè don, du 'na vouarbeta, coumeint diantre faillai s'ein eimpreindre po sè yuppâ amont quand l'âi vint on idée.

Sè crampounè fermo ài crins et à la salla, crotse on pi à ferret et fâ ein pregneint 'na bouneimmodaie:

— Grand Saint Dzose! se tè pllié! aidhiè mè, sein cein, su fottu!

Et ein cein deseint, vouaiquie noutron lulu que cambè la cavala, mâ, na pas sé rateni on iadzo amont, le ludzè dè la part delè et lo pourro coo va rebattâ perquie bas ein sè créveint onco la tète contre 'na borna.

Lo gaillà, coumeint vo peinsâ, s'étai bailli 'na pecheinta toquenaie, assebin sè relaivè tot'einsagnolâ ein faseint:

— Cllia poison dè Saint Dzose! m'a trào aidhi! tonaire!

Souhaits d'une jeune fille qui voudrait se marier.

Extrait d'un vieil almanach.

Elise veut se marier:

La pauvrette est bien pardonnaie;

Auprès d'un père vénérable

Elle vient demander d'aviser.

Mais elle veut que son amant

Ait tout au moins une chaumièr;

Qu'il n'aime le jeu ni la bière,

Ni le vin, ni l'amusement.

« Reviens demain, frappe à la porte:

De notre modeste couvent! »

Répond le père, et de la sorte

Econduit la belle en riant.

Ah! de manquer elle ne garde;

Trouva son moine au rendez-vous

Tenant à la main son époux.

Il lui dit: « Tiens, vois-le, regarde,

Il hait et le vin et la bière,

Et porte avec lui sa chaumièr ».

Disant ces mots, le vieux cagot

Donne à la belle... un escargot.

La vie des arbres écrite par eux-mêmes.

Le forestier et le botaniste trouvent quantité de données intéressantes en examinant les anneaux concentriques d'une section de tronc d'arbres. On sait que ces anneaux sont formés par l'accroissement de l'arbre pendant une année. On peut donc, en comptant ces anneaux, savoir l'âge du végétal. C'est connu. Ce qui l'est moins, ce sont les autres découvertes que l'on peut faire en y regardant de plus près. Ainsi, les anneaux minces, étroits, correspondent à des années sèches, ou bien à celles où l'arbre a porté beaucoup de fruits; la formation du bois n'a pas pu être aussi abondante, faute de suc suffisant. Les anneaux larges correspondent, en revanche, à des années humides et à une abondante production ligneuse.

La surface de la section présente encore des places brunâtres plus ou moins décomposées et d'apparence vermineuse. Ces caractères nous révèlent un hiver particulièrement rigoureux. La jeune couche ligneuse, qui s'est formée l'été précédent, a été détruite par le gel, puis recouverte par d'autres couches saines et vigoureuses. Si nous trouvons une série d'anneaux uniformes et réguliers, c'est que, pendant cette partie de son existence, l'arbre a végété normalement. Si les anneaux sont peu développés d'un côté et parfaitement formés de l'autre côté, la croissance aura été empêchée de ce côté-là, soit par les racines, soit par les branches. Le nombre de ces anneaux déséquilibrés vous donnera les années pendant lesquelles cette contrainte a été imposée à l'arbre, et pendant lesquelles il a végété dans ces conditions défectueuses.

C'est ainsi que ces végétaux nous livrent, après leur mort, les secrets de leur existence, en écrivant, pour ainsi dire, leur autobiographie.

Boutades.

Au Vully:

L'automne est là... Le pasteur a du retard pour se rendre à l'annexe. Il gagnerait bien

cinq minutes en coupant droit par le pré de Jean-Louis. Mais l'herbe est encore joliment haute... Voilà d'ailleurs le propriétaire:

— Dites donc, Jean-Louis, pourrais-je pas traverser votre pré?

— Oh! là, oui, M. le ministre: on disait justement ce matin avec la Jeannette, qu'on y voulait mettre les bêtes: allez seulement!

Nos amis de Morges ont une municipalité qui, certes, vaut bien toutes les municipalités du canton, mais qui, comme celles-ci, ne parvient pas à satisfaire pleinement ses administrés. A l'impossible,...

Récemment, elle faisait nettoyer, aux abords de la ville, la rive du lac, que recouvraient des amas de feuilles mortes, amenées par les vagues.

Tandis qu'on procédait à ce nettoyage, deux promeneurs cassaient du sucre sur la tête des édiles morgiens.

— Plus on change de municipaux, moins ils valent, disait l'un. Que font les nôtres, à présent?

— Vous voyez, ils font la grève.

Un de nos professeurs qui est aussi l'un de nos écrivains les plus goûtés, soupait l'autre soir chez un ami.

Au dessert, la fille de l'amphytrion, apporte son album au professeur.

— Vous seriez très aimable, monsieur, en voulant bien m'accorder un autographe... Un autographe de vous, bien entendu...

Madame R..., à une cuisinière qui vient se présenter:

— Vous n'aurez pas grand ouvrage à la maison, je fais mon marché moi-même.

La cuisinière avec dignité:

— Alors, c'est donc madame qui profite des petites gratifications?

Un jeune peintre travaille en ce moment à un tableau représentant Bélisaire tendant son casque.

Hier, son modèle — qui n'en est pas un de tempérance — arrive à l'atelier dans un état d'ébriété bien caractérisé.

— Vous reviendrez demain, lui dit doucement l'artiste. Bélisaire avait un casque, mais il n'avait pas de plumet!

Naïveté d'enfant.

On annonce à Lili qu'elle a une petite sœur.

— Quel bonheur! s'écrie-t-elle.

Et se tournant vers le porteur de la bonne nouvelle:

— Maman le sait?

A l'examen:

— Dites-moi quels sont les pays limitrophes de la Suisse?

— La Suisse est bornée au nord... bornée au nord par... et bornée au sud par la... puis bornée à l'ouest...

— Et vous, vous êtes borné partout; allez vous asseoir.

Au Tribunal:

Le président. — Votre âge, madame?

La dame. — Oh! l'âge que vous voudrez, monsieur!

Le président. — Quarante-cinq ans... Votre profession?

La dame. — Pardon, pardon, monsieur!... Vous vous trompez de dix ans!

Le président. — Bien; cinquante-cinq ans... Votre demeure?

La dame, furieuse. — Mais, monsieur, je vous jure que je n'ai que trente-cinq ans!

Le président. — Enfin!...

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.